

**Bundesinventar der Moorlandschaften von besonderer Schönheit und von nationaler Bedeutung**  
**Inventaire fédéral des sites marécageux d'une beauté particulière et d'importance nationale**  
**Inventario federale delle zone palustri di particolare bellezza e d'importanza nazionale**  
**Inventari federal da las cuntradas da pali da bellezza speziala e d'impurtanza naziunala**

---

Kanton(e)	<b>BE, JU</b>	Objekt	<b>7</b>
Canton(s)		Objet	
Cantone(i)		Oggetto	
Chantun(s)		Object	
Gemeinde(n)	Le Bémont, Montfaucon, Saignelégier, Tramelan		
Commune(s)			
Comune(i)			
Vischnanca(s)			
Lokalität	<b>Etang de la Gruère</b>		
Localité			
Località			
Localidad			
Koordinaten	2'570'890 / 1'232'320		
Coordonnées			
Coordinate			
Coordinatas			
Höhe ü. M.	1010 m		
Altitude			
Altitudine			
Autezza sur mar			
Fläche	201.07 ha (30.16 BE, 170.91 JU)		
Surface			
Superficie			
Surfatscha			

---

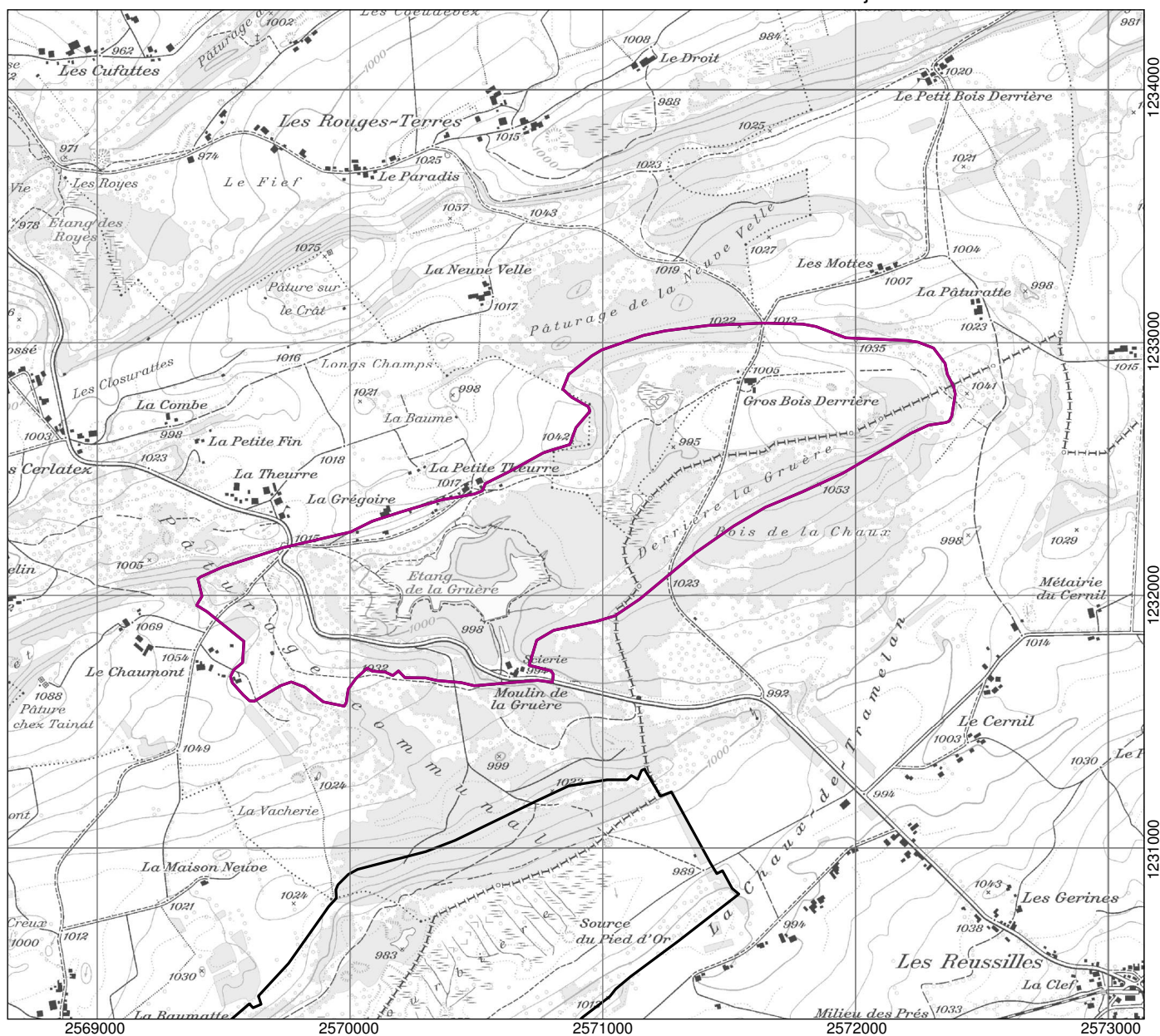
**Bundesinventar der Moorlandschaften von besonderer Schönheit und von nationaler Bedeutung**  
**Inventaire fédéral des sites marécageux d'une beauté particulière et d'importance nationale**  
**Inventario federale delle zone palustri di particolare bellezza e d'importanza nazionale**  
**Inventari federal da las cuntradas da pali da bellezza speziala e d'impurtanza nazionala**

Lokalität  
 Localité  
 Località  
 Localidad

**Etang de la Gruère**

Objekt  
 Objet  
 Oggetto  
 Object

**7**



1:25'000

- Objekt / Objet / Oggetto / Object
- Weitere Objekte / Autres objets / Altri Oggetti / Auters objects

Ausschnitt aus der LK 1:25'000  
 Fragment de la CN 1:25'000  
 Frammento della CN 1:25'000  
 Part da la CTN 1:25'000

1105

## SM 7 Etang de la Gruère

Avec ses vastes marais et son étang, la Gruère constitue un site marécageux unique pour les Franches-Montagnes. Le site correspond à une combe anticlinale allongée qui a été érodée jusqu'au substrat marneux imperméable. En son centre, les marais et le grand étang déterminent le paysage; les rangées de dolines, des pâturages boisés et des forêts occupent les bords de la combe, que ferme en général une crête bien marquée.

La structure concentrique du paysage est remarquable, en particulier dans la moitié orientale du site où émerge le coeur bombé de l'anticlinal, constitué de calcaires perméables et exploité par l'agriculture; il est entouré d'une ceinture continue de dolines, à l'extérieur desquelles s'étendent des marais allongés (bas-marais et restes de haut-marais).

Le site de la Gruère se distingue par des hauts-marais très bien conservés, qui sont parmi les plus vastes du canton du Jura. De grandes surfaces de pins à crochets, en partie originelles, se combinent aux zones de buttes et de gouilles et aux combes d'écoulement. On y trouve la rare Scheuchzérie des marais, caractéristique des gouilles centrales des tourbières. Les zones autrefois exploitées sont marquées par les bouleaux, les landes à callune et à buissons nains, d'anciens drains en voie de recolonisation et des étangs d'exploitation en partie atterris. Fait également remarquable pour le Jura, les bas-marais sont encore bien développés, notamment dans la partie orientale du site. Sur le territoire du canton de Berne, seule une partie des bas-marais autrefois pâturés sont encore exploités de manière extensive (en bordure immédiate et au sud de la route menant au Gros Bois Derrière). Pour le reste, des formations de hautes herbes (mégaphorbiales) et buissons et des arbustes ont progressivement envahi les zones abandonnées à elle-mêmes. La forêt marécageuse a même repris ses droits dans la combe étroite à l'extrémité orientale du lieu-dit Derrière la Gruère.

D'autre part, les biotopes marécageux sont également importants pour une faune variée, en particulier pour les libellules, certains papillons et coléoptères.

Les bâtiments agricoles traditionnels, un vestige de moulin dans une doline, deux étangs artificiels, dont l'étang central qui fait la renommée touristique du site et qui faisait fonctionner autrefois un moulin puis une scierie, dénotent la valeur et l'importance culturelle du paysage.